



ASSOCIATION MONEGASQUE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 FEVRIER 2015

RAPPORT MORAL 2014

Information préliminaire : Le conseil d'administration se réunit une fois par mois, soit 11 conseils.

A : Les événements datés :

Le 26 mars : Approbation des nouveaux statuts.

De mi-mars à mi-avril : Remise en état du bateau avec le soutien du Yacht Club de Monaco qui a mis à notre disposition une grue et un emplacement pour effectuer les travaux.

Le 1^{er} avril : Lancement de notre page Facebook.

De février à juin : Cinq mois de travail avec les résidents du Cap Fleuri et A Quietudine qui ont réalisé un récif artificiel : plans, construction de la maquette, création d'espèces en pâte à sel, construction du récif avec des parpaings par les résidents eux-mêmes. Ce récif a été immergé le 16 juin en présence de tous les participants. Pour l'immersion du récif, nous avons obtenu l'aide des plongeurs de la Compagnie des Carabiniers du Prince, de la Société Prodiva, de la Direction de la Police Maritime et de la Direction des Affaires Maritimes.

Juin : Signature d'un contrat avec « Scubapro » qui s'est engagé à doter l'AMPN de 6 équipements complets de plongée afin d'aider à la surveillance et à l'entretien des aires marines protégées.

Juin : Début du tournage du film anniversaire des 40 ans de l'AMPN réalisé par l'association Images Nature Production.

Du 9 au 13 juin : Participation à Monacology où nous avons présenté les aires marines protégées et le rôle joué par les récifs artificiels.

Du 12 au 17 juin : Participation au « Festival littérature genèse » organisé par la DENJS avec les élèves du préscolaire : exposition de photographies d'espèces emblématiques de nos aires marines protégées et sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement.

Le 2 juillet au restaurant « La Rose des Vents » sur la plage du Larvotto : Soirée de l'environnement avec des personnalités du monde sous-marin, les réalisateurs Christian Petron et René Heuzey, le journaliste Albert Saladini et le Professeur Nardo Vicente de l'Institut Océanographique Paul Ricard. Cette soirée s'est prolongée par une plongée de nuit dans la réserve organisée par le Lieutenant-Colonel Philippe Rebaudengo.

Le 6 juillet : Nettoyage de la réserve du Larvotto sous la direction du Lieutenant-Colonel Philippe Rebaudengo.

Le 11 octobre : Nettoyage de la réserve du Larvotto et de la plage. La direction de plongée a été confiée à Pierre Frolla qui a également mis ses locaux à notre disposition. Les membres du fonds social de l'hôtel Fairmont se sont joints à nous pour le nettoyage terrestre et ont offert un savoureux pique-nique à tous les bénévoles. La Direction de l'Environnement et la Direction des Affaires Maritimes ont également participé au nettoyage.

Le 2 octobre : Sortie au Larvotto avec les résidents du Centre Rainier III pour leur présenter la réserve.

Octobre : Collaboration avec le CESMM dans le cadre du concours international de photographies sous-marines.

Octobre : Affiliation à la fédération française de plongée.

Du 4 au 7 décembre : Participation au Festival Mediterranea de l'image sous-marine à Antibes : Un stand nous a été offert. Nous avons convié les acteurs de l'environnement de la Principauté à y participer à nos côtés: La Fondation Prince Albert II de Monaco, la Direction de l'Environnement, Madame Anne Vissio secrétaire exécutif de l'accord RAMOGE, le Centre scientifique de Monaco ainsi que la Compagnie des Carabiniers du Prince. Nous avons également expliqué l'aide que nous apportent les Directions de la Police Maritime et des Affaires Maritimes. Enfin, Messieurs Christian Petron et Nardo Vicente se sont joints à nous pendant toute la durée du festival et ont présenté, lors de la soirée inaugurale, le film « Le temps des réserves » dont une grande partie a été tournée dans la réserve du Larvotto.

Décembre : Obtention du statut de partenaire de l'ACCOBAMS (accord sur la conservation des cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente).

Le 9 février : Signature avec les secrétaires exécutifs de l'ACCOBAMS et de l'accord Pelagos d'une convention relative à la mise en œuvre du label « High Quality Whale Watching » destinée aux opérateurs proposant des sorties d'observation des baleines et des dauphins.

B : Les actions « longue durée » :

1 : Poste bateau :

Recrutement d'une équipe de pilotes pour la navigation et la sécurité surface lors des plongées.

Ré-équipement d'un système de communication VHF-ASN.

2 : Poste plongée :

Mise en place d'un accord avec la société Prodiver pour le gonflage des blocs de plongée.

Création d'un plan d'organisation des secours plongée et surface.

Constitution d'une équipe de plongeurs très qualifiés pour effectuer les tâches nécessaires à l'entretien des aires marines protégées.

Création d'une carte marine de tous les points GPS de la réserve du Larvotto et du tombant des Spélugues en collaboration avec la Direction de l'environnement.

Mise en place d'une dizaine de corps morts permettant de plonger sur l'ensemble des récifs de la réserve du Larvotto.

Prise de contact avec le Président du CODEP 06 et l'instructeur national de la commission Bio de la FFESSM pour le recrutement en masse de plongeurs volontaires expérimentés afin de nous aider lors des grandes opérations réalisées dans les aires marines protégées.

C : Les collaborations :

Aide de l'équipe de plongeurs de la Compagnie des Carabiniers du Prince qui intervient à chacune de nos actions. Nous leur rendons également service en mettant à leur disposition notre bateau pour renforcer la sécurité lors du Grand-Prix de Monaco.

Collaboration avec les scientifiques de l'Institut Océanographique Paul Ricard et de l'Université de Nice dans le cadre des études menées sur les grandes naces, la colonisation des récifs artificiels ou l'herbier de posidonie.

Collaboration avec la Direction de l'Environnement : Transmission de toute la « mémoire » de l'AMPN (films, photos, comptes rendus scientifiques), comptes rendus réguliers des plongées effectuées, mise à disposition de plongeurs pour les opérations à caractère scientifique.

Collaboration avec la Direction des Affaires Maritimes : Nous sollicitons régulièrement leur aide lors d'activités nécessitant des bateaux supplémentaires. En retour, nous ne manquons jamais de médiatiser le travail réalisé à nos côtés.

Collaboration avec la Division de la Police Maritime : Il s'agit d'une « collaboration longue durée » puisqu'elle dure depuis 40 ans. La DPMA est chargée de la surveillance des aires marines protégées. Les liens qui nous unissent favorisent une entraide mutuelle.

Collaboration avec la Fondation Prince Albert II de Monaco : Nous mettons à la disposition de la Fondation notre savoir-faire en matière d'aires marines protégées et lui transmettons les informations nécessaires aux différents projets qu'elle mène.

Constitution d'une banque de données filmiques et photographiques pour les transmettre aux organismes qui nous demandent des images (Fondation Prince Albert II de Monaco, Gouvernement Princier, services de presse...).

D : La médiatisation :

1 : Facebook :

Utilisation régulière de notre page pour présenter nos actions, requérir le concours des bénévoles et remercier tous ceux qui nous apportent leur soutien.

2 : Radio :

Présentation de l'AMPN et de nos actions et de nos projets sur :-

- Radio Ethic
- France Bleu Azur
- Monte-Carlo Azur Fréquence Evasion

3 : Presse écrite :

Monaco Matin : Article sur le nettoyage de la réserve au mois d'octobre.

Best of Monaco : Article à paraître au mois de mars.

Magazines de plongée : Articles réalisés à l'occasion de la présentation aux journalistes par Scubapro du détenteur MK25 et lors d'un reportage sur le CESMM.

4 : Presse télévisuelle :

Monaco Info :

- Réalisation d'un magazine de 20 minutes sur les aires marines protégées. Ce magazine a été diffusé à la fin de l'été.
- Reportage sur l'immersion du récif artificiel au mois de juin.
- Reportage sur le nettoyage du mois de juillet.
- Reportage sur le nettoyage du mois d'octobre.

France 3 :

- Reportage sur le nettoyage du mois de juillet.

France 2 :

- Reportage sur l'immersion du récif artificiel diffusé au journal télévisé de 20 heures présenté par David Pujadas.

Ces multiples actions que nous avons réalisées nous ont permis de bénéficier d'aides financières et matérielles: La Fondation Prince Albert II de Monaco et le Gouvernement Princier (pour les subventions dans le cadre du film et de la soirée anniversaire), Scubapro (pour les équipements de plongée), Hôtel Fairmont et Monte-Carlo Bay (pour les repas des plongeurs lorsque nous sommes très nombreux), les organisateurs du Festival Mediterraanea de l'image sous-marine, Protec sud (dotation

en extincteurs), Mairie de Monaco (aide financière pour le récif de la gériatrie), Yacht Club de Monaco, Hélicoptère Monaco (pour les images aériennes du film)...

PROJETS 2015

Début mars : Recensement et mesures biométriques des petites nacres dans la réserve du Larvotto afin de transmettre aux scientifiques les données nécessaires à l'étude de leur développement. Cette opération se déroulera en collaboration avec le Docteur Jean de Vaugelas du laboratoire ECOMERS de l'Université de Nice. Les données recueillies seront transmises à la Direction de l'Environnement.

Le 11 ou le 18 avril, selon les conditions météorologiques : Opération de reboisement près du Mont-Agel. Les membres du fonds social de l'Hôtel Fairmont participeront à nos côtés.

Au printemps : Nettoyage de la laisse de mer sur la plage du Larvotto dans le cadre de l'accord RAMOGE. Nous récolterons les déchets afin de les quantifier et de les caractériser selon un protocole issu d'une directive européenne.

Au printemps : Dans le cadre du partenariat avec l'ACCOBAMS, l'AMPN va sensibiliser les plaisanciers à la préservation des cétacés en adoptant le code de bonne conduite. Nous suggérerons également à la flotte blanche de s'équiper du système REPCET.

Au printemps : Opérations d'entretien des récifs artificiels de la réserve du Larvotto. Nous allons aménager les récifs existants afin d'optimiser leur colonisation.

Premier week-end de juin (entre la journée mondiale de l'environnement et la journée des océans): Mesures biométriques des 650 grandes nacres balisées de la réserve. Cette opération regroupera environ 80 plongeurs et sera menée en collaboration avec les scientifiques de l'Université de Nice et la Direction de l'Environnement.

Au début de l'été nous allons participer, dans le cadre de l'accord RAMOGE, au lancement d'une campagne de recensement de certaines espèces emblématiques comme le corb, la *pina nobilis* et la *patella ferrugineuse*. Ce recensement sera lancé dans la réserve du Larvotto. Nous regrouperons de nombreux plongeurs pour leur transmettre des « ardoises de plongée » préétablies sur lesquelles ils recueilleront les informations qu'ils transmettront ensuite directement à RAMOGE ou à l'Institut Océanographique Paul Ricard.

Au cours de l'été : Nous proposerons des activités ludiques à tous nos adhérents, qu'ils soient plongeurs ou pas : des « plongées découvertes », des « samedis de la mer » autour d'un pique-nique en bordure de réserve, des animations avec des scientifiques, ou toute autre activité permettant de créer des liens entre nos adhérents.

Courant septembre-octobre : Immersion dans la réserve du Larvotto d'une vingtaine de récifs artificiels 3D en partenariat avec la Fondation Prince Albert II de Monaco. Ces récifs disposés selon

une « ligne de vie » entre la frontière est et le centre de la réserve du Larvotto favoriseront l'augmentation de la faune et de la flore.

Au mois d'octobre : Nettoyage de la réserve du Larvotto.

Le 20 octobre 2015 : Soirée anniversaire des 40 ans de l'AMPN au Musée Océanographique de Monaco en présence de S.A.S. Le Prince Albert II de Monaco. Nous diffuserons le film réalisé par Images Nature Production.

Enfin, nous veillerons à organiser des événements originaux et peu coûteux pour notre association afin de récolter les fonds nécessaires à la gestion des aires marines protégées de la Principauté.